

Paris, 14 mars 2019

France Tourisme Ingénierie :

La Corse s'engage à son tour dans le dispositif piloté par Atout France pour faire émerger de nouveaux sites touristiques

Christian Mantei, Directeur général de Atout France, signe aujourd'hui avec Gilles Simeoni, Président du Conseil exécutif de la Corse, Josiane Chevalier, Préfète de Corse et Frédéric Noël, Directeur régional de la Banque des territoires de Corse, la convention *France Tourisme Ingénierie* pour la destination Corse, en présence des élus concernés par les premiers projets bénéficiant du dispositif.



Le dispositif *France Tourisme Ingénierie*, piloté par Atout France, en partenariat avec les Régions, la Banque des Territoires et l'Etat, a vocation à accélérer et accroître le rythme annuel d'investissement touristique dans l'ensemble des territoires. L'objectif est d'atteindre un volume d'investissement touristique de 15 milliards d'euros par an en 2020.

La Corse est la deuxième région française engageant son programme d'accompagnement des projets d'investissement. D'autres devraient suivre rapidement alors qu'elles viennent de concrétiser leur participation au dispositif d'ingénierie (Bretagne, Auvergne – Rhône-Alpes, la Réunion, Bourgogne-Franche Comté, Occitanie, Hauts-de-France, Pays de la Loire et Grand Est).

Les projets aujourd'hui sélectionnés portent l'ambition stratégique de conjuguer développement touristique et valorisation patrimoniale, en créant un environnement attractif pour les touristes et les habitants. Leur fort caractère identitaire renforce leur dimension structurante pour la destination Corse.

Projet « Citadella di Corti »

Seule fortification construite dans l'intérieur de l'île, édifée dans un premier temps en 1419, A Citadella di Corti, ouverte au public en 1984 et classée aux monuments historiques, abrite le musée régional d'anthropologie de la Corse. Cet écrin naturel et patrimonial offre de véritables potentialités.

Projet « Citadella di Bunifaziu-Montlaur »

Le projet de valorisation touristique de la caserne Montlaur s'inscrit dans une politique ambitieuse de restauration, de réhabilitation et de mise en valeur du patrimoine de Bunifaziu. Il s'agira de requalifier l'usage de ce site (aujourd'hui friche militaire), au cœur de la cité et d'en rénover les 2 casernes.

Contact presse :

Atout France : Stéphanie CADET - 01 42 96 70 75 - stephanie.cadet@atout-france.fr

Projet « Château de la Punta »

A 600 m d'altitude, dominant toute la baie d'Aiacciu avec une vue sur les plus hauts sommets de l'île, cet édifice emblématique du territoire insulaire, propriété de la Collectivité de Corse, est aujourd'hui inexploité. Il s'agira de préconiser un concept viable qui pourrait soutenir le projet de restauration globale du bâtiment.

Projet « Couvent Saint-François - Bastia »

Le Couvent Saint-François, plus grand couvent de Corse (5 000 m²) est aujourd'hui à l'état de friche. Ce haut-lieu patrimonial, propriété de la Collectivité de Corse depuis 2006, fera vraisemblablement l'objet d'un partenariat public/privé afin de préserver l'identité et l'histoire des lieux. L'expertise portera donc sur une analyse des potentialités touristiques du site et son inscription dans l'offre actuelle de la Ville d'Art et d'Histoire.

France Tourisme Ingénierie

La création de France Tourisme Ingénierie, piloté par Atout France, a été annoncée par le Premier Ministre lors du Comité Interministériel du Tourisme du 19 janvier 2018.

Ce dispositif d'ingénierie touristique partenarial vise à accompagner les territoires et les porteurs de projets publics ou privés, en interface avec les plateformes d'ingénierie régionales, afin de favoriser l'investissement touristique en région

Il comprend un volet dédié à la rénovation de l'immobilier de loisirs dans 13 stations pilotes et, pour les régions qui le souhaitent, et un volet d'accompagnement à la réalisation de grands projets touristiques structurants sur leur territoire.

Cet accélérateur national d'investissement et d'innovation intégré aux territoires est animé par Atout France et associe chaque région, la Banque des Territoires et, pour l'Etat, le Commissariat Général à l'Egalité des Territoires [CGET].